N°208 Juin - Juillet 2017

CONTACTS

Le magazine d'Aytré

Retrouvez le magazine contacts aytré sur www.aytre.fr et suivez-nous sur les réseaux sociaux :

12/13 Dossier

Aytré Plage, L'anse qui bouge du 1er juillet au 30 août

4 Messidor : une fête en plein développement

11 Un robot pour lutter contre le feu

15 Toutes voiles dehors !

Aytré

N°208 JUIN - JUILLET 2017

Directeur de publication : Alain Tuillière

Directeur adjoint de la publication : Arnaud Latreuille

Rédacteur en chef : Émile Obadia

Responsable de la publication : Stéphane Doucinot

Secrétaire de rédaction : Mélanie Camu Lacuve

Ont participé à ce numéro : Caroline Pinon, Elian Monteiro et Laurent Bourgoin

Crédits photos : Franck Moreau, Stéphane Doucinot

Mise en page : Studio Lézard Graphique

Régie publicitaire : La Régie d'IRO

Impression : Imprimerie Rochelaise

Dépôt legal : à parution

ISSN : 11485876

Imprimé à 7000 exemplaires sur du papier certifié PEFC n°10-31-1240

PEFC 10-31-1240

Vous êtes Aytrésien et vous ne recevez pas "Contacts" dans votre boîte aux lettres ?
Contactez le 05 46 30 19 04
ou information@aytre.fr

éDiTO

Alain TUILLIERE - Maire

Chers aytrésiens,

Les beaux jours aidant, voici la période des nombreuses animations qui vont donner aux Aytrésiens l'occasion de se retrouver et se divertir.

Cette année encore, nos services se sont employés à améliorer ce qui existait déjà : le Fest' Hip Hop, Messidor, Aytré Plage Bouge l'été, le 14 juillet, le cinéma en plein air, la fête des associations… Ces animations vous réservent beaucoup de surprises, et, je l'espère beaucoup de plaisir.

Nous sommes aidés en cela par les associations et les écoles qui, elles aussi, participent à redonner à Aytré un air de fête.

Cette période est aussi propice aux travaux pour améliorer notre sécurité et notre cadre de vie.

Des chantiers vont se terminer : le PAPI, pour la protection de notre littoral et la digue de second rang autour du lac qui va sécuriser les habitations riveraines.

D'autres vont commencer ou se poursuivre : la réhabilitation des abords de Pierre Loti qui va enfin retrouver ses espaces verts et un environnement digne des beaux immeubles qui ont été construits et des habitants qui y logent.

La réhabilitation des anciens campings donnera une image plus flatteuse de notre littoral. La voirie des rues Renan et Jean Bart et les trottoirs des avenues Lysiack et Grasset vont être refaits.

Si nous comptons les travaux d'entretien de notre patrimoine, écoles, Maison Georges Brassens, l'extension du Centre Technique Municipal… nous ne pouvons que souhaiter bon courage à nos services.

En espérant vous rencontrer lors des prochaines élections le 11 et le 18 juin, je vous souhaite de passer un très bon été et vous rappelle que mes collègues et moi sommes à votre écoute et à votre service.

Bien Cordialement

N°208 Juin - juillet 2017

4/6 Temps forts
- Messidor : une fête en plein développement !
- Kermesse urbaine de Bongraine

7 à 11 Initiatives
- Logements sociaux, la bonne note d'Aytré
- Voter par procuration, c'est simple !
- Du nouveau pour la carte nationale d'identité
- Bientôt les vacances ; préparons la rentrée
- Directeur TAP, coordination au top !
- le Local Jeunes, révélateur de projets
- Un robot pour lutter contre le feu

12/13 Dossier
- Aytré plage… l'anse qui bouge !

14 Culture
- La tête sous les étoiles
- Omar Sy à l'honneur
- La Pin-up givrée

15 à 16 Sport
- Toutes voiles dehors !
- "Au pied… s'il te plaît"
- Vanessa Martin, toujours au sommet de la force !
- Le beau retour de Cyrille Vaillant
- Enzo Pinaud, l'espoir aytrésien

17 Culture
- Manu Weiss : dans les pas de Django

19 Agenda

Messidor
une fête en plein développement

Avec Messidor, la transition citoyenne prend tout son sens. La fête contribue à la construction d'alternatives durables, pour développer une société plus équitable et respectueuse de l'environnement. Avec un esprit festif encore plus marqué que lors de la première édition. Rendez-vous les 17 et 18 juin, parc Jean-Macé.

Au début des années 1970, Aytré avait été précurseur en créant Prairial, à une époque où l'on parlait d'écologie du bout des lèvres. Désormais, après avoir semé des petites graines, il faut passer à la période des moissons. D'où le nom de Messidor, qui va connaître sa 2e édition, les 17 et 18 juin. Le parc Jean-Macé campe un joli décor, il déroule une histoire et induit un destin. Celui de la refonte de l'idée écologique et de la transition citoyenne. Il est aujourd'hui urgent de réinventer nos façons de produire, d'échanger, de nous nourrir, de nous déplacer, d'éduquer nos enfants... Bref, de construire des alternatives au modèle actuel, pour une société plus équitable et plus respectueuse de l'Homme et de son environnement. Ces principes sont le cœur battant de Messidor. *« Cette fête de la transition citoyenne couvre tous les champs du développement durable, environnemental, économique et social. Nous lui donnons plus de sens, en partenariat avec le Collectif pour une transition citoyenne (CTC), qui regroupe de nombreuses associations affirmant cette volonté de consommer, de vivre de façon plus raisonnée, plus citoyenne, »* explique Arnaud Latreuille, adjoint à la culture, l'animation et la communication. Nous devons tendre vers une société plus heureuse et équilibrée, préférer la coopération à la compétition, l'altruisme à l'égoïsme. Ce changement doit mener vers une économie réelle, sociale et solidaire. *« Avec les perspectives politiques qui se dessinent actuellement, Messidor, comme fête de la transition citoyenne, est essentielle. Personne ne place vraiment l'écologie au cœur de son action. Il faut donc, comme nous le faisons avec Messidor, des îlots de résistance citoyens pour mieux vivre ensemble. La fête permettra bien sûr de s'amuser, mais également de s'informer et réfléchir, afin de prendre conscience que cette philosophie peut devenir une pensée majoritaire. Il faut défendre cette idée progressiste encore plus fort, »* poursuit Arnaud Latreuille. Après la première édition, qui avait accueilli plus de 3 000 personnes, un bilan a été effectué. L'espace du parc Jean-Macé sera utilisé plus rationnellement. Tout sera fait pour que les visiteurs aient envie de rester plus longtemps sur la fête (voir programme). Autour de la Place de la transition, où se trouvera le parcours aventure, vous trouverez une cinquantaine d'exposants marchands et un grand pôle associatif. De quoi satisfaire toutes les générations.

Une belle fête avant tout

L'équipe municipale veut que ce rendez-vous soit un moment joyeux, plein de rencontres et de partage. *« Nous n'oublions pas qu'il s'agit d'une fête. Les enfants auront d'ailleurs toute leur place, avec de nombreuses activités, et notamment la mini-ferme, qui connaît un grand succès. Nous mettons l'accent sur les animations, l'amusement, la convivialité, le plaisir de se retrouver, »* aime à préciser Arnaud Latreuille.

L.B

Renseignements service culture - *Tél. 05 46 30 19 42*

Les conférences

Samedi et dimanche, de 14h à 16h, auront lieu deux conférences.

Samedi 17 juin, la conférence sera donnée par Jean-Paul Louineau de négaWatt. Cette association rassemble une vingtaine d'experts impliqués dans des activités professionnelles liées à l'énergie. Leur objectif est de démontrer qu'un autre avenir énergétique est souhaitable et réalisable.

Dimanche 18 juin, la conférence d'Henri Stredyniak, des « Economistes atterrés ». amène à une réflexion collective et l'expression publique d'économistes qui ne se résignent pas à la domination de l'orthodoxie néo-libérale sur la pensée économique.

Messidor Garden Party

Elle aura lieu dans le parc Jean-Macé, le 15 juillet, de 17 heures à minuit.

Et puisque la fête de la transition citoyenne ne doit pas être un rendez-vous isolé, la municipalité a souhaité qu'après Messidor, il y ait encore Messidor. Ainsi, samedi 15 juillet, de 17 heures à minuit, le parc Jean-Macé va prendre des allures de Garden Party. Tout est prévu pour passer une agréable soirée. Vous trouverez des jeux en bois, de palets et de molkky (jeu d'adresse avec des quilles en bois), des concerts avec Paris-Paname et Art Pimpers, mais aussi l'indispensable restauration, pour la convivialité et le rapprochement des générations. Il y aura aussi une buvette avec « l'Amap des deux mains », une association qui œuvre pour le maintien d'une agriculture paysanne bio, et le barbecue de « La cochonne rit », une ferme bio de Dompierre. Pour terminer la soirée, « Demain », un film réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent, sera projeté en plein air. Suite à une étude qui annonce la possible disparition d'une partie de l'humanité en 2100, les réalisateurs sont partis enquêter dans dix pays afin de comprendre ce qui pourrait provoquer cette catastrophe, et surtout, comment l'éviter.

Pratique : manifestation gratuite, sauf la buvette et le barbecue. Possibilité de pique-niquer.

L.B

renseignements : service culture - *Tél. 05 46 30 19 42*

Le programme de Messidor

Dans un programme varié et foisonnant, impossible que vous ne trouviez pas un ou plusieurs rendez-vous de Messidor qui vous donnent envie de venir partager ce week-end de la transition citoyenne, dans le parc Jean-Macé. Vous avez rendez-vous avec une trentaine d'associations et une cinquantaine d'exposants.

Restauration sur place, agrémentée de crêpes et pâtisseries. La manifestation est retransmise en direct par Radio Collège (95.9).

Voici quelques points de passage à ne pas rater.

Samedi 17 juin, de 10h à 22h30

Inauguration d'Alain Tuillière, maire d'Aytré à 12h.

Apéros musicaux de l'Aiôn, bar culturel et solidaire, de 13h à 14h.

Manège à légumes de 14h30 à 18h.

Tout l'après-midi, compagnie théâtrale des écorcheurs, camion des petits débrouillards, parcours d'aventure, mur d'escalade, balade en hippomobile, tir à l'arc sarbacane, palets, course d'orientation, jeux en bois, et la très appréciée mini-ferme.

A partir de 19h30, le P'tit Baluche de Mr Larsène et ses complices.

Fermeture de l'espace marchand et associatif à 20h

Fin du Baluche et de la restauration à 22h30.

Dimanche 18 juin, de 10h à 18h

Apéros musicaux de l'Aiôn, de 12h à 14h. Manège à légumes de 14h à 17h30.

Fanfare sociale de 15h à 18h. Et tout l'après-midi, la compagnie théâtrale des Ecorcheurs, le jeu 9 m² de terre à inventer, avec les mêmes animations et rendez-vous que le samedi.

Bongraine : rendez-vous à la kermesse urbaine !

La troisième édition de la Kermesse de Bongraine organisée par la CDA et la ville d'Aytré se déroulera le 24 juin prochain sur le thème de la Mobilité.

Lancée il y a trois ans, la Kermesse de Bongraine permet à chacun de suivre l'évolution du futur Eco-quartier auquel sont associés tous les habitants de la CDA. Ce principe de concertation publique fait partie de la Charte nationale des Eco-quartiers signée en 2012. C'est donc le thème de la mobilité qui a été retenu pour cette nouvelle édition, en lien avec le projet global de l'agglomération, qui vise à développer les modes de transport alternatifs tels que le bus et le vélo. L'idée étant de réduire l'impact carbone en privilégiant les déplacements doux que ce soit à l'intérieur comme à l'extérieur du quartier. Et ce, pour une meilleure qualité de vie et son inscription dans les grands principes du développement durable et de la protection de la biodiversité dans nos cadres urbains. C'est ainsi qu'une espèce protégée, le papillon Azuré du Serpolet, va voir son habitat, composé en particulier de l'Origan, compensé et reconstitué à l'intérieur et à l'extérieur du projet futur d'aménagement. Cette démarche est menée en totale coordination avec les travaux de dépollution à venir, dans le but de préserver cette biodiversité. Rappelons que cet éco-quartier, à proximité du littoral et en limite de la commune de La Rochelle, va être réalisé sur une ancienne friche ferroviaire de près de 25 ha, dont 5 ha seront consacrés à l'aménagement d'un parc urbain.

Mieux s'informer

Après les thèmes de La Nature en ville et des Energies propres, c'est donc celui de la Mobilité qui animera dès 14h le Jardin du Projet rue Roger Salengro à Aytré. C'est au sein de ce jardin temporaire d'environ 1 500 m² que seront présentés de manière ludique et pédagogique les avancées du futur Eco-quartier. Divers jeux et stands informatifs permettront ainsi aux visiteurs d'en savoir plus sur le programme de dépollution, le calendrier général et sur les modes de transports doux dont le vélo avec l'aménagement de nouvelles pistes cyclables comme le prévoit le Plan de Déplacement Urbain. Celui-ci prévoit en effet de réduire de 20% par habitant les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports à l'horizon 2021 (Objectif Grenelle de l'Environnement). Il prévoit également de diminuer de 10% le trafic automobile sur l'agglomération, d'augmenter de 30% la fréquentation du transport public (tous modes de déplacements confondus) et de faire passer la part du vélo de 8% à 12% dans les déplacements quotidiens. D'autant, comme le montre de nombreuses études, le vélo comme la marche en ville sont tout simplement bons pour la santé ! Des représentants de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CDA) et d'Aytré seront présents pour animer et échanger autour de ce thème d'actualité et d'avenir que sont les nouveaux modes de déplacements et leur mise en place sur notre territoire. Toute une philosophie portée par la mise en œuvre de l'Eco-quartier de Bongraine dont les travaux seront engagés d'ici 2020.

C.P

Logements sociaux, la bonne note d'Aytré

Engagée dans une politique volontariste reconnue, la Ville met en œuvre tous les moyens pour atteindre le taux fixé par la loi et offrir le plus possible de locatif social à sa population.

La loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains fixait jusqu'en 2013 que le territoire d'une collectivité devait compter 20% de logements sociaux. À 17% en 2012, Aytré flirtait avec l'excellence. On dénombrait alors 4449 résidences principales dont 755 locatifs sociaux. Il en manquait juste 135 pour atteindre le plafond légal. Mais celui-ci fut élevé à 25%. Offrir en plus grand nombre de meilleures conditions de logement aux personnes répondant aux critères de ressources, qui blâmerait cette intention ? Certainement pas les élus aytrésiens qui ont poursuivi de plus belle dans leur dynamique.

Au bilan de l'année 2013, il manquait de fait 340 logements pour atteindre les 25% désormais fixés. Mais à force de travail, de mise en œuvre des divers dispositifs et de quelques programmes bien placés, le bilan 2016 montre que la Ville dépasse les 17,5% : sur 4589 résidences principales, on recense près de 900 logements sociaux (+110 par rapport à 2015) - encore 250, et l'on approchera le plafond de la loi !

900 logements sociaux pour 4 589 résidences principales

Dispense de sanction

Mieux, Aytré est à ce point bonne élève qu'elle est dispensée de s'acquitter du prélèvement* (en fait une sorte de sanction) dont font les frais les moins brillants qui ne feraient pas d'effort dans ce domaine social.

Aytré est ainsi exonérée en 2017 de 64 950 euros compte tenu par l'État** que, n'arrivant pas (encore) aux 25% imposés, ses élus, eux, mobilisent toutes leurs forces pour y parvenir. Une tâche cependant rendue chaque année plus difficile en raison de l'accroissement de la population et avec elle du nombre des résidences principales.

Alors, que fait-elle, la Ville, pour gagner ce pari d'offrir le confort à loyer modéré à celles et ceux qui n'auraient sans ces programmes immobiliers les moyens d'y accéder ?

Dans le cadre du renouvellement urbain, elle cède à titre gracieux ou à moitié prix ses terrains à l'Office Public Habitat 17, ou établit des baux emphytéotiques à redevance symbolique.

Elle prend à sa charge les aménagements d'espaces autour des programmes de construction.

Elle a inscrit dans ses documents d'urbanisme (PLU) une obligation faite à tout promoteur privé d'intégrer 33% de logements sociaux à son projet - voire plus de 50% comme cela a déjà était le cas - dès lors que le programme de construction égale ou dépasse 9 logements, ou comprend 500 m² minimum de plancher ou sur un terrain de 1500 m² minimum.

À cela, elle ajoute, dans la continuité de la révision du Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'Agglomération, l'obligation de réserver 20% d'accession abordable à la propriété.

Tous ces leviers, Aytré les actionne à plein en faveur de ceux qui en ont le plus besoin et d'une mixité sociale bien comprise.

**Les sommes prélevées par l'État sont reversées sous d'autres formes aux collectivités et bailleurs porteurs de projets à caractère social.*

*** attendu par l'État qu'en 2019, 33% des logements manquants devront être réalisés.*

88 nouveaux occupants à Loti

Depuis mai, "Le Levant" est habité et à sa suite l'immeuble "Seychelles". 50 logements dans le premier, 33 dans l'autre... Pierre-Loti, qui accueillera ainsi 168 logements neufs, revit ainsi au gré de l'avancement du programme de démolition/reconstruction dans lequel la commune et Habitat17 se sont engagés en 2009.

Rappelons que 248 ménages étaient concernés et qu'ils ont été relogés en fonction de leurs choix dans le parc social d'Habitat17 et parfois d'organismes HLM partenaires.

E.M

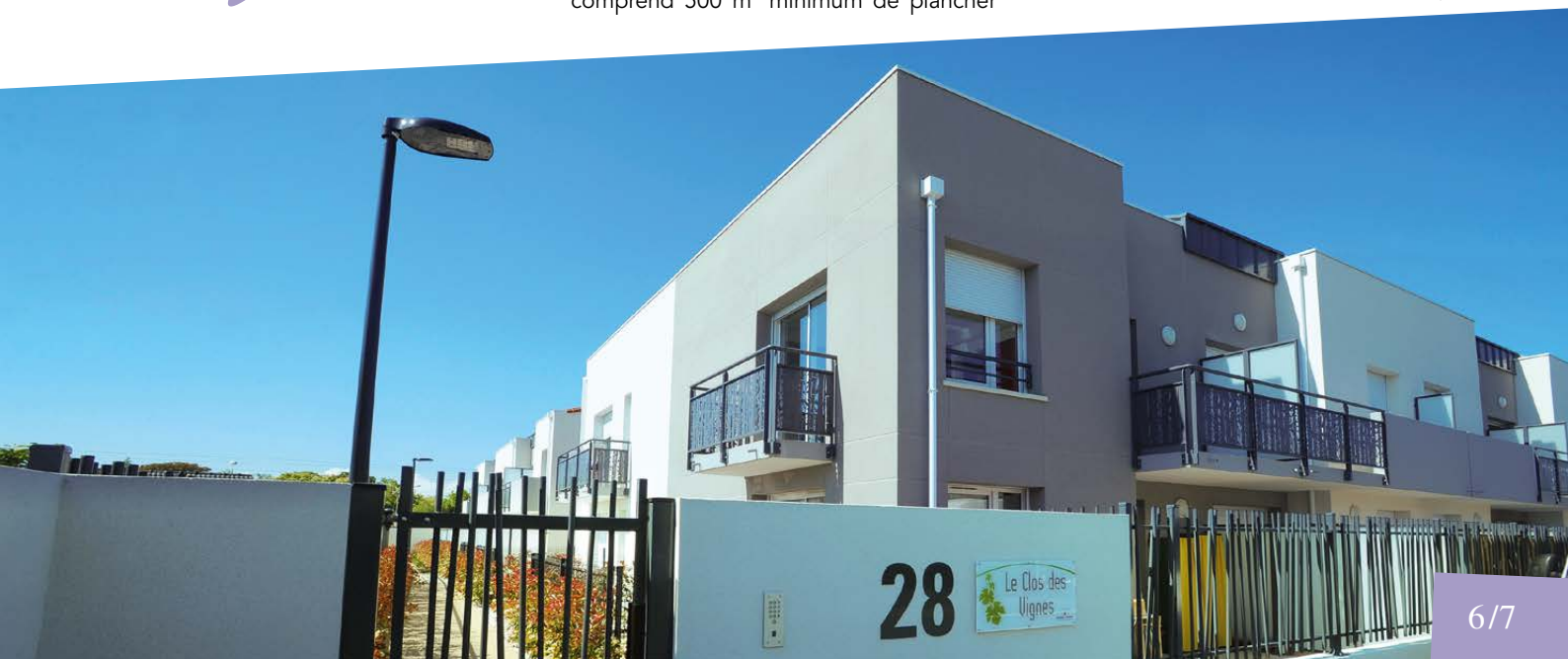

Voter par procuration, c'est simple !

Les 11 et 18 juin prochains les électeurs voteront pour les législatives. En cas d'empêchement, un tiers peut voter à votre place à condition de le mandater dans les temps et être inscrit sur la liste électorale d'Aytré

Vacances, maladie, handicap, assistance à un malade, détention ou encore obligations professionnelles… certaines circonstances de la vie peuvent empêcher un électeur de se déplacer et de glisser son bulletin dans l'urne. C'est pourquoi la procuration constitue la solution ! Le principe est simple : il suffit de confier cette démarche à une personne de votre choix à condition qu'elle réside et vote également à Aytré. Remplir ensuite l'imprimé Cerfa disponible sur Internet et sur le site de la mairie ou à défaut dans l'un des trois bureaux habilités à savoir le tribunal d'Instance, le commissariat de La Rochelle ou la gendarmerie d'Angoulins qui enverra directement le formulaire en recommandé à la mairie. Compte tenu des délais d'acheminement, il est par contre conseillé de faire la procuration avant le 8 juin à midi afin de garantir la réception de la demande par les services municipaux. A noter : le mandataire peut recevoir 1 procuration et parfois 2 sous certaines conditions. Cette démarche est bien entendu gratuite. Ne pas oublier de vous munir d'une pièce d'identité pour établir votre procuration.

C.P

Pour plus de renseignements consulter le site de la mairie ou *www.interieur.gouv.fr - Tél. 05 46 30 19 19*

Du nouveau pour la Carte nationale d'identité

Le saviez-vous ? Depuis le 15 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité et de passeport se font dans les mairies équipées d'un matériel spécial.

Quel que soit le lieu d'habitation du demandeur, seules les mairies pourvues d'un TES (Titre Electronique Sécurisé) peuvent désormais instruire les demandes de CNI et passeport. Sur la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, c'est le cas d'Aytré, Chatelaillon, La Jarrie, Lagord et La Rochelle permettant ainsi aux salariés et à tout usager de se rendre plus facilement dans la mairie de leur choix et sur rendez-vous aux heures d'ouverture. « Cette réforme est un plus pour l'usager par contre cela nous a demandé une réorganisation des services dans la mesure où le nombre de demandes a augmenté de 25% par rapport à 2016. D'où l'intérêt de faire une pré-demande sur Internet pour gagner du temps sur l'instruction soit 15 mn au lieu d'une demi-heure, sachant qu'il faut compter 3 semaines de délais », précise Sylvie Brecl Directrice générale adjointe des services à la mairie d'Aytré.

Comment faire une pré-demande ?

Afin que votre demande soit traitée plus rapidement, il suffit de vous rendre sur Internet et de remplir la demande sur internet. En quelques clics connectez-vous sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) https://ants.gouv.fr, créez votre compte utilisateur et renseignez le document en veillant bien à l'orthographe, aux espaces ou encore aux tirets et aux accents qui peuvent empêcher la validation. Imprimez ensuite le récapitulatif ou relevez tout simplement le numéro de pré-demande. Ce numéro permettra à l'agent en mairie de retrouver toutes vos données. Les rendez-vous ont lieu tous les jours sauf le jeudi après-midi. Bon à savoir, la durée de validité de la carte est passée de 10 à 15 ans !

C.P

Renseignements Service Etat Civil - *Tél. 05 46 30 19 09*

Bientôt les vacances ; préparons la rentrée

Les vacances ne sont pas tout à fait là, et l'on vous parle déjà de rentrée ! C'est que dans le calendrier de la vie locale, celle-ci se prépare très en amont et pour être opérationnels le 4 septembre, les écoles, les équipements, les dispositifs qui y prennent place font depuis plusieurs mois l'objet de l'attention des élus, chefs de service, agents municipaux... Tous sur le pont, ça, c'est ce qui ne change pas !

Car la rentrée, rappelle Hélène Rata, adjointe à l'éducation, *« Ce sont à la fois des travaux réalisés durant l'été, mais aussi l'organisation de la restauration scolaire et la planification des TAP ».*

TAP, réajustement horaire

On ne bouscule pas une formule qui marche. On l'améliore. Un petit réajustement ici ou là, c'est tout. S'il y a continuité totale dans les classes élémentaires, on notera cependant un remaniement horaire en maternelle. À La Courbe et aux Cèdres, les TAP passent de 4 fois trois-quarts d'heure à 3 fois une heure. Un nouveau système de répartition qui permettra aux parents, une fois par semaine, de récupérer leurs enfants en rencontrant l'enseignant et de renouer avec lui ce lien au sortir de la classe. Ce n'est pas la seule raison : le nouvel horaire est imposé par la CAF qui conditionne son aide financière (non négligeable) à une heure complète de TAP. C'est fait !

Dans le prolongement de ce léger recalage horaire, le service éducation avait pensé à programmer les TAP à la suite de la pause méridienne. À ce jour, l'école Petite-Couture maternelle semble adhérer à l'idée qui permettrait d'alléger la journée des jeunes enfants.

Effectifs en hausse, deux services à la table de Petite-couture

Du côté de la restauration scolaire, on observe une certaine stabilité aussi, et dans les horaires et dans l'exigence de qualité (produits bio, préparation comme à la maison...). S'il y a un changement, il est là encore à verser au crédit d'une bonne nouvelle : une cinquième classe ouverte à l'école maternelle Petite-Couture en 2016 et maintenue en cette rentrée qui devrait encore recevoir de nouveaux élèves. L'effectif en hausse amène conséquemment le service de restauration à adapter son organisation. On pense ici à deux services de repas au lieu d'un seul jusqu'à présent.

Travaux : les effets du soleil et du budget participatif

On a eu chaud ! Pendant longtemps on a eu très chaud par les grands soleils de juin et septembre où les degrés montaient en flèche dans la cuisine des Cèdres et dans la salle de restauration. Sans attendre la rentrée, c'est en ce dernier trimestre qu'une climatisation a été installée pour le bien-être des personnels aux fourneaux et des enfants à table !

Toujours pour se protéger de la chaleur, on change les rideaux... Très fatigués par les assauts du soleil, les anciens sont remplacés en section élémentaire de Petite-Couture.

10 000 €
de budget pour des aménagements scolaires

Mais comme on ne peut pas se plaindre tout le temps du soleil, c'est bien dehors, dans la cour de récré des trois écoles maternelles que les enfants pourront se régaler des bienfaits du budget participatif déjà à l'œuvre : il se matérialise, via une enveloppe de 10 000 euros, par l'installation d'un parcours découverte et une table ronde pour papoter à La Courbe ; d'une cabane et de la même table ronde à Petite-Couture ; de petits bancs où se reposer aux Cèdres.

Enfin, il y a le volet sécurisation en ces temps marqués par le dispositif Vigipirate. Un plan de réalisation de travaux, prévoit la mise en place de dispositifs comme des gâches électriques, d'ouverture par badge, d'interphones, d'automatisation de portails, de film occultant-réfléchissant sur les fenêtres des classes en rez-de-chaussée, etc.

E.M

Directeur TAP, coordination au TOP !

Si l'on parle de nouveaux métiers, en voici bien un. À Aytré, il s'inscrit à la suite de la réforme des rythmes scolaires et dans cette démarche locale volontaire de faire des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) réel lieu d'enrichissement culturel pour tous. Cela tout en initiant un Projet éducatif de territoire (PEDT) avec l'ensemble des acteurs locaux.

La Ville a donc dès 2013 défini une fiche de poste de coordonnateur du Projet éducatif local (PEL) et directeur TAP intégré à l'équipe du service éducation/politique de la ville.

Matthieu Roché occupe celui-ci et se réjouit de la variété des missions qui lui sont confiées entre son bureau en mairie pour le volet administratif et ses déplacements sur le terrain : *« L'intérêt c'est l'aspect très diversifié du travail, il y a toujours quelque chose à créer, beaucoup d'échanges et de rencontres, une grande polyvalence et à la mairie d'Aytré il y a une vraie ambiance de travail, on est dans une dynamique très agréable pas chacun dans son coin. »*

Cela, le directeur le ressent d'autant plus qu'il se situe au carrefour de plusieurs services municipaux. D'ici il peut mettre en exercice toutes les compétences déjà acquises dans sa carrière d'animateur, coordonnateur de centre de loisirs, directeur de centre social.

Au-delà de la mise en place des TAP, du recrutement et de l'encadrement des intervenants (lui-même pouvant se transformer en animateur remplaçant), Matthieu Roché nourrit une réflexion sur les temps et activités des 0 à 25 ans du territoire communal, tisse du lien avec les divers acteurs, structures, parents d'élèves, élus et partenaires de ce même territoire, assure l'accompagnement et le suivi de projets qui émergent ou qu'il sollicite, rencontre les associations.

« Écoute et pédagogie » sont les qualités requises, précise-t-il. Bien utiles également dans l'actuelle mise en place du Projet de soutien éducatif local (PSEL) qui vise une approche globale des difficultés de l'enfant hors temps scolaire. Un problème familial, de santé ou de comportement... et le PSEL (actuellement en phase de diagnostic) qu'il coordonne et fait vivre là encore avec un ensemble de partenaires (SLEP, CCAS, assistants sociaux, Éducation nationale), actionnera dès la rentrée ses leviers pour le résoudre.

E.M

Le local jeunes révélateur de projets

Depuis le 1er avril, le Local Jeunes est opérationnel et animé par Céline Vray. Installé dans les murs de la salle Clémenceau et de l'ancien bar sans alcool qui offre toujours son service, le lieu est chaleureux avec son billard, ses jeux, son baby foot, sa connexion internet, sa doc et ses infos en direction des 11 à 17 ans... garçons et filles. On insiste bien sur la mixité et sur l'intérêt d'assurer les filles qu'elles y seront bien et bienvenues. Un public que le Centre socioculturel, pilote du dispositif avec la SLEP et la Ville dans le cadre du Projet Éducatif Local, peut recevoir pour de classiques activités mais qu'il espère surtout accompagner dans ses propres projets. Cet espace sera en effet ce que les jeunes voudront en faire. A eux d'amener des idées, Céline Vray les aidera dans leur réalisation. Un révélateur, en somme, actuellement en phase d'observation et d'écoute, et un modèle de citoyenneté, d'association des jeunes à la prise de décision, bientôt labellisé par la CAF avec son aide financière.

Le local est ouvert le mercredi de 14h à 19h (d'autres horaires sont à proposer en semaine) et durant les vacances d'été tous les jours du 10/07 au 05/08 et du 21/08 au 02/09.

E.M

Un robot pour lutter contre le feu

Basée à Aytré, l'entreprise Shark Robotics a conçu, en partenariat avec les Pompiers de Paris, un engin capable d'assister les hommes du feu et de les éloigner des zones de risques. Présentation.

On a tous rêvé un jour d'un joli camion de pompiers télécommandé, sonore et lumineux. Basé à Aytré, Shark Robotics, le fabricant français de robots terrestres et navals, l'a presque fait. En mieux bien sûr. Vous l'avez compris, cela n'a rien à voir avec un jouet. Il s'agit même d'un formidable progrès dans la lutte contre les incendies. Colossus, c'est son petit nom, est un robot très puissant, destiné à assister les hommes du feu et à les éloigner des zones de risques. Jean-Jacques Topalian, son concepteur, a notamment travaillé en partenariat avec les Pompiers de Paris, afin d'être au plus proche de leurs attentes et de leurs besoins. Le résultat est épatant. Faisons connaissance. Shark Robotics a conçu et réalisé le premier robot tout-terrain combattant le feu, avec un revêtement en aluminium pouvant être renforcé par un blindage. Il est composé d'une plate-forme montée sur de grosses chenilles. Colossus est équipé de deux moteurs de 4 000 W, il a une autonomie de cinq heures et pèse 485 kg (jusqu'à 600 kg avec les options). Sa vitesse est de 6 km/h, sa capacité d'emport de 500 kg et sa capacité de traction de 2 tonnes. Le robot est équipé d'un canon à eau, de caméras avant et arrière, jour et nuit. Il peut tirer jusqu'à 200 mètres de tuyaux pour intervenir au plus près du sinistre, ce qui correspond à l'engagement d'une quinzaine d'hommes. Son autonomie est de 5 heures et il est modulable selon la mission. « 95% du poids du robot sont constitués de matières et de pièces usinées dans l'atelier d'Aytré. Colossus a nécessité quatre ans de recherche et de développement. Les Pompiers de Paris l'utilisent déjà sur des missions spéciales. Ils sont un bel ambassadeur de ce robot, » explique Abdel-Bast Boukhili, ingénieur d'affaires à Shark Robotics. Les missions de Colossus sont diverses : lutte contre les feux explosifs, chimiques et industriels, surveillance, observation, inspection, analyse, détection, protection, déminage... Il effectue également des reconnaissances en relevant des informations comme la température ou la présence de gaz. Conformément aux souhaits des pompiers, Colossus n'est pas autonome. Il est donc piloté à distance par un soldat du feu, grâce à un retour vidéo. Son domaine d'application comprend la Défense, la Sécurité civile, l'industrie pétrolière, le nucléaire (démantèlement de centrale), l'énergie... Une remarquable réussite pour un savoir-faire rare et reconnu.

L.B

Shark Robotics à Aytré, c'est...

Un bureau d'études avec des ingénieurs en mécanique, robotique et micromécanique. L'analyse des besoins des clients, la gestion des projets, dessin industriel, la conception de prototypes et robots en série, l'électronique et l'intelligence embarquée, les tests de matériel...

Un atelier de 400 m² avec 4 centres d'usinage 3 à 5 axes, un centre de tournage 4 axes, 6 stations CAO, 2 stations CFAO.

Shark Robotics a la maîtrise complète de la chaîne de production, le montage des robots, le test des produits, la certification, le contrôle qualité et formation.

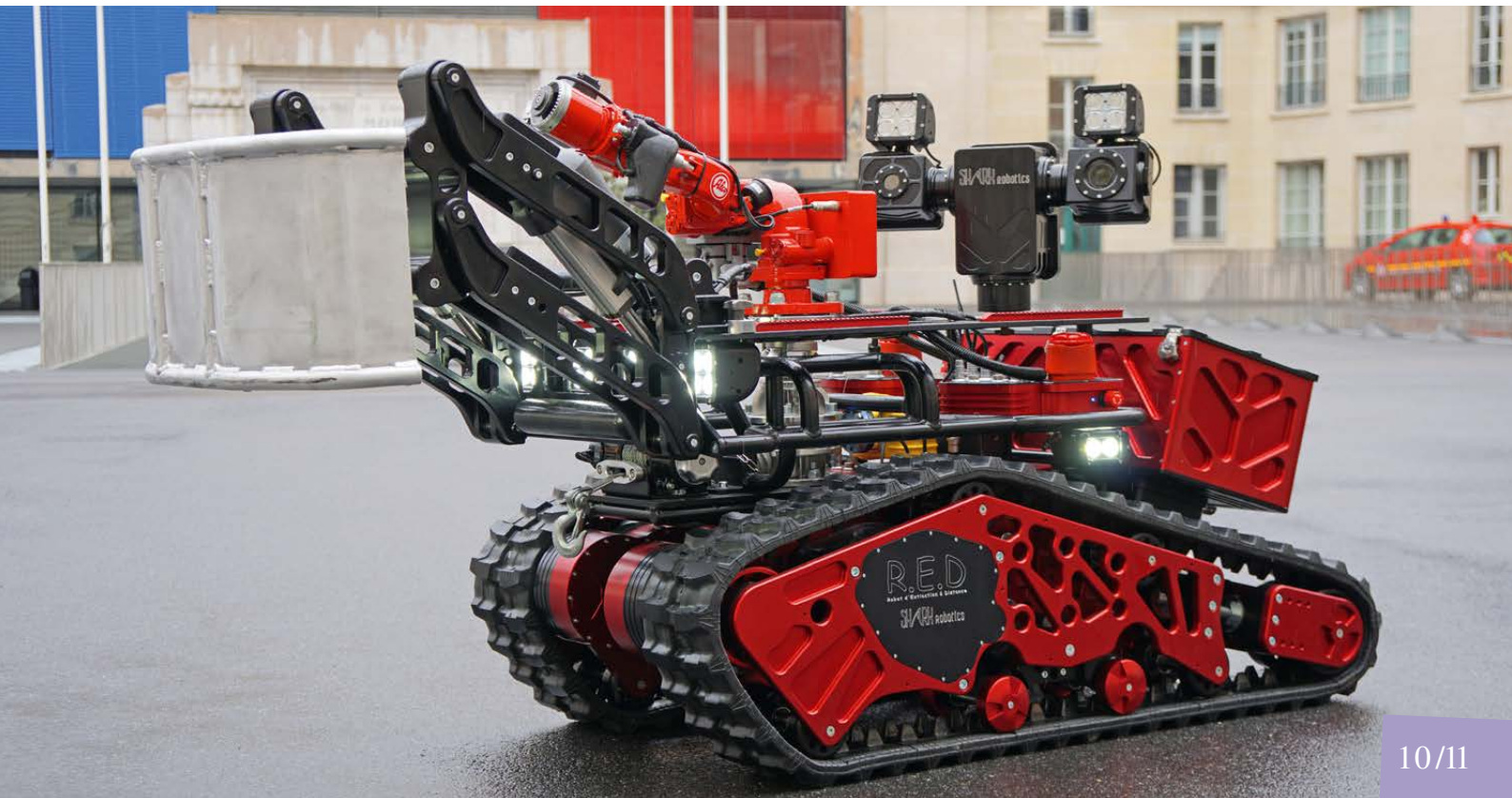

Aytré plage, du 1er juillet au 30 août
L'anse qui bouge !

Les services de la Ville et les élus, notamment Katia Grosdenier (tourisme, animation littoral) et Arnaud Latreuille (culture), ont voulu cette année encore que cet été soit tout à la fois sportif, culturel, festif ! Que nous nous retrouvions au croisement de toutes les générations et de toutes les disciplines, sansoublier celles, essentielles au climat estival : le farniente, le repos, le bien-être.

Voilà ce qu'est Aytré à la plage, du bien-être pour les 5 000 participants qui fréquentent ce lieu en juillet/août. Tous profitent d'un programme qui associe les joies du corps en exercice à celles de l'esprit, le bonheur des yeux jusqu'à voir filer les étoiles au plaisir des oreilles sur un beau plateau de concerts. Les papilles ne sont pas oubliées puisque de La Colonelle à Godechaud on peut s'attabler aux cabanes de La Gueule du Loup, Moule Shop, Chez Awa où se glacer le bec chez Tonton Maboule ou encore préférer les produits des ostréiculteurs locaux chez Messieurs Bernard et Ménard.

Longtemps centrée sur son bourg, Aytré a su depuis 2012, et principalement depuis ce mandat municipal, conquérir sa plage, regarder la mer depuis son littoral et se dire que la richesse de sa commune est (aussi) là, du côté de l'océan, du sable, du soleil et du vent, pour la bronzette comme pour la planche à voile.

Les Aytrésiens ne s'y trompent pas : ils viennent de plus en plus nombreux, en effet, ils participent, dans la ligne des efforts consentis par la mairie, à ce qu'Arnaud Latreuille qualifie de *«démarche d'appropriation du littoral ... On ne pouvait que se retourner vers la mer »*, dit-il, *« offrir un littoral réaménagé et actif »*. On pense bien sûr à la redécouverte des plaisirs de la plage et d'une multitude d'activités d'eau et de sable ; on pense aussi aux travaux du PAPI, qui protègent cet environnement fragile, ainsi que les habitants à l'image de la dune sur laquelle on ne marchera pas parce qu'elle est rendue à sa nature : faire barrage au caprice des vents et marées. *« Elle est protégée parce qu'elle nous protège »* explique Katia Grosdenier.

Il y a une émulation, une dynamique locale autour de notre plage qui réunit en un même espace des personnes de tous âges, de toutes origines, des familles pour des activités individuelles et collectives, culturelles et sportives mais toujours enrichissantes, comme par exemple la nouveauté proposée cette saison : une visite guidée de notre littoral qui se fera sous la conduite d'un géologue.

Ces 3 ballades différentes auront lieu à raison de 2 heures chaque samedi matin et permettront de (re)découvrir ce paysage à travers diverses approches thématiques et à travers l'Histoire, depuis Napoléon jusqu'à nos jours. Sans oublier le détour par les légendes qui nous bercent ... puisqu'on raconte qu'un dragon s'époumonerait encore dans le chaos de nos rochers...

E.M

Inauguration... ou plutôt devrions nous-dire "Inauguración"

Le 1er juillet, on inaugure l'été en mouvement. Et cela commence par la Fête de la mer, entièrement gratuite, de 11h à 13h, paddle ou planche à voile. De 14h à 18h, la Fievra Dinga enflammera la plage grâce au bien nommé Achile Dinga* qui dans vos z'oreilles et vos gambettes va distiller quelques pépites à danser la salsa et autres chaloupés de latinas. Vous en ressortirez par lui initié à la portoricaine et prêts à vous poser (ou pas) pour entendre le concert servi par le combo franco-cubain "Son del salòn" de 18h à 20h. Un concert en deux sets, interrompu un instant par le discours inaugural du maire, Alain Tuillière, qui donnera à sa manière le tempo de l'été.

*Chaque mercredi soir, de 19h à 20h, Achile Dinga, proposera une initiation aux danses latines

La marée monte, le son rock aussi

Le ton étant donné par la journée du premier juillet qui ouvre Aytré-plage, il n'y a plus qu'à suivre le programme. Le déroulé culturel festif concocté par la Ville invite le public sur 8 dates et autant de concerts avec vue sur mer chaque vendredi à 19h, au Parc de Godechaud – Plage Nord.
Le 7/07, les reprises pop rock de Calhan Trio. Le 21/07, le rock soul de Wanted's. Le 28/07 une soirée spéciale en partenariat avec l'Association AAA, de 19h à 23h avec My Secretary, un groupe sorti de Niort et passé par l'Inrocks Lab qui déboule porteur de "Hello Kid" dans ses guitares, son second album signé sur label . Sur scène, ça sonne indie rock et pop avec des incursions post-punk, new wave et électro, tout en énergie et émotion sonore. Afin de poursuivre jusqu'à La Nuit des Étoiles (lire ci-après) on bougera encore avec le DJ set club de AAA.
Changement de son le 4/08 à l'écoute de la formation Le Cheval Rouge et ses chants tziganes, puis retour aux reprises rock acoustique le 11/08 par Blue Fantaisie et rock encore le 18/08 où la scène appartiendra à The Light.
Pour clore le dernier vendredi d'été le 25 août à la plage musicale, c'est une nouvelle soirée spéciale qui débutera avec Ruby Cube, eux aussi signés sur label et qui, depuis leur rencontre au collège à Toulouse, ont élaboré un rock vigoureux aux influences pop et électroniques. Dans la foulée, AAA DJ Set étirera la soirée sur ses platines.

renseignements : service culture - ***Tél. 05 46 30 19 42***

Sport, sur l'eau et sur le sable

Chaque jour d'été sur Aytré-plage sera un jour où, quel que soit son âge ou sa forme, chacune et chacun pourra se donner une activité physique, un peu moins nautique cette année en raison de la contrainte des marées qui font le caprice de ne pas se présenter au mieux sur le planning. Ce sera donc en douceur le matin, un peu plus dynamique et calibré pour les jeunes l'après-midi et majoritairement dans la gratuité.
Les matinées seront en effet vouées au bien-être avec programme sophrologie, marche méditative, yoga du rire (mais oui, riez !), pratique de pleine conscience, randonnée pédestre, fitness, zumba.
En deuxième moitié de journée, la plage devient (pour partie, car il est permis, voire conseillé de siester sur son drap de bain !) un terrain de sport : prenez le mot "beach", collez-lui tous les jeux de balle et de ballon (foot, volley, handball, tennis) et vous aurez autant de disciplines au choix à Aytré-plage. Mais ce n'est pas assez : il faut y ajouter la possibilité d'aller sur l'eau en kayak de mer ou en paddle ou de profiter de la manifestation "kite and ride" pour découvrir le kitesurf.
Ceux qui le souhaitent pourront aussi s'initier aux danses latines, à la danse yoga ou gagner le gymnase pour du tir à l'arc, du basket, du badminton...

renseignements : service sport - ***Tél. 05 46 30 19 91***

Le feu du 13 juillet

Un classique, légèrement décalé : le feu d'artifice du 14 juillet illuminera la nuit du 13, puisque Aytré tire toujours le sien avec un soir d'avance. La pyrotechnie est programmée aux alentours de 23h, bien sûr précédée d'une retraite aux flambeaux au départ de la maison de quartier des Embruns, et suivie d'un concert pop-rock du groupe The 12 'O'clock.

renseignements : service culture
Tél. 05 46 30 19 42

Pratique

Pour connaître les balades dans les marais et les marées hautes et basses, pour savoir où déjeuner ou bien dîner, pour toute autre info ou pour simplement se saisir d'un bouquin à lire sur la plage, il y a le point relais de la Ville à la cabane orange.

Et tout le reste sur ***www.aytre.fr***

L'obscure clarté des étoiles

Les quelques privilégiés (tout simplement parce qu'ils avaient décidé de s'offrir ce grand luxe de regarder au-dessus de leur tête) qui l'été passé s'étaient retrouvés au parc Jean-Macé en pleine nuit, les yeux tenus vers les étoiles, ceux-là ont décidé de partager cet instant avec le plus grand nombre. La nuit des étoiles d'Aytré aura lieu le 28 juillet à l'issue du concert de My Secretary et du DJ set. Rendue au calme et à l'obscurité puisque la mairie aura pris soin d'éteindre les lumières littorales (on ne voit jamais mieux la nuit que sans ampoule et l'on en a une perception tellement plus poétique !), la voûte céleste s'offrira à l'observation. Cela grâce aux télescopes installés par l'association "ré-Astronomie" et avec son commentaire... éclairant ! sur la cartographique du ciel et les étoiles fuyantes. *« Changer ce rapport que l'on a à la nature, se poser et observer... »* suggère Arnaud Latreuille.

renseignements : service culture - ***Tél. 05 46 30 19 42***

Un questionnaire pour connaître votre perception de la baie d'Aytré

Afin de mieux connaître votre perception sur la baie d'Aytré, sa plage et sa baignade, un court questionnaire (5 mn environ), à but consultatif, a été réalisé par un étudiant de l'Université de La Rochelle.
Cette enquête est accessible à partir de mi-mai sur le site internet de la mairie www.aytre.fr et ses réseaux sociaux ou bien disponible à l'accueil de la mairie.
Votre avis compte beaucoup pour le bon déroulement de l'enquête. Merci de votre participation !

La tête sous les étoiles

Deux grands rendez-vous festifs et cinématographiques viennent enrichir la programmation estivale…

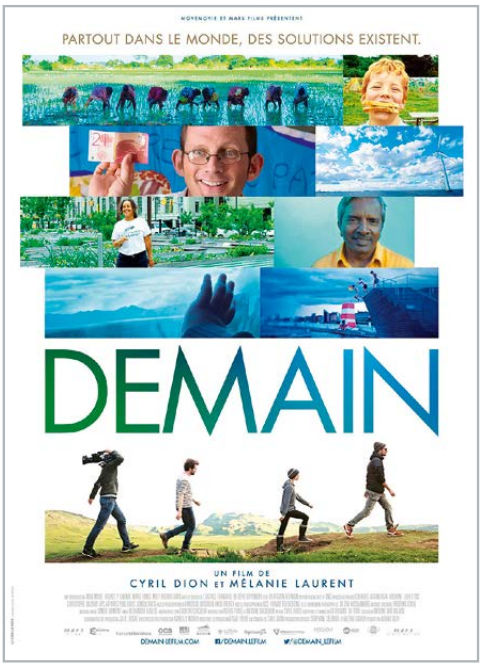

Le 15 juillet Parc Jean Macé et le 14 août Place des Charmilles. Prenez date !

Organisé par le Service culturel de la Ville, petits et grands sont tout d'abord attendus le 15 juillet pour une grande « Messidor garden Party » dans l'enceinte du très beau Parc Jean Macé. Des jeux de Palet et de Mölkky, durant lesquels pourront s'affronter toutes les générations, ouvriront les festivités dès 17h. A savoir : le Möllky est un jeu d'adresse finlandais entre la pétanque, le billard et le bowling et pouvant réunir une dizaine de joueurs. Le principe est de faire tomber des quilles en bois numérotées à l'aide d'un lanceur appelé Mölkky ! Suivront à 18h deux concerts de groupes locaux en commençant avec les Art Pimpers composé de cinq jeunes issus du conservatoire dans une version Pop Rock puis Paris Paname, un trio jazz pour swinguer jusqu'à la tombée de la nuit. C'est alors que sera projeté à 22h30 le film « Demain » réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent dans leur quête de rencontres et de solutions pour un monde durable. Le tout en partenariat avec l'AMAP. Les deux mains qui viendra de Dompierre s/Mer présenter ses activités et ses produits "bio" comme les savoureuses cochonnailles en barbecue proposées par Cédric Auger.

C.P

renseignements : service culture - *Tél. 05 46 30 19 42*

Omar Sy à l'honneur

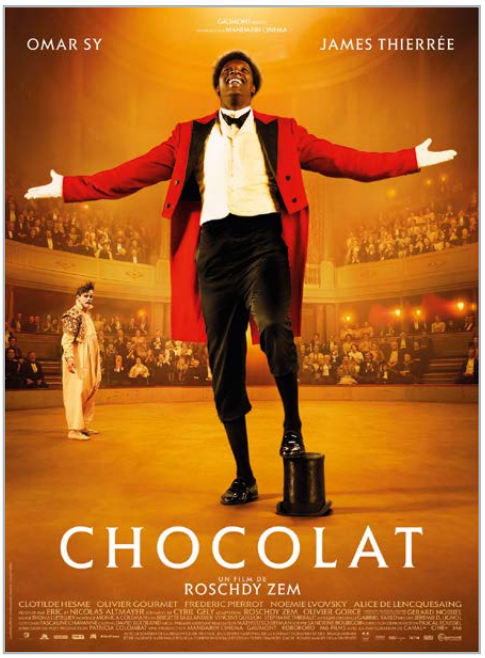

Dans le même esprit de fête et de cinéma en plein air, c'est « Chocolat » magnifiquement interprété par Omar Sy qui clôturera la « Kermesse des Charmilles » le 14 août prochain. Ce film sélectionné par les aytrésiens sera donc projeté à 21h30 Place des Charmilles dans le cadre d'une journée dédiée à toutes les familles. Une structure gonflable pour les 3-10 ans, deux jolis manèges à bras pour faire participer un peu les parents, un atelier maquillage animé par « La mouche des marquises » ou encore une généreuse Pêche à la ligne investiront l'espace… Mais ce n'est pas tout ! Rendez-vous dès 18h pour l'incontournable « Défilé de Haute culture » imaginé par le toulousain Lukas Wiesner avec son truculent personnage Helmut Von Karglass. Ce spectacle de cirque humoristique embarquera sans aucun doute petits et grands dans son univers croustillant. Côté restauration, chacun pourra également se régaler avec les fameuses moules frites du "Moules Shop" sans oublier les délicieuses glaces de "La Pin-up givrée" pour plonger au cœur de l'été ! Et oui, il n'y a pas qu'à la plage qu'on se fait la malle… C'est aussi cela Aytré, des animations dans toute la ville et du bien-vivre ensemble tout au long de l'année.

C.P

renseignements : service culture - *Tél. 05 46 30 19 42*

La Pin-up givrée

Glaces au lait de chèvre, Kakigoris (glaces japonaises) au sirop de plantes et autres créations originales composent la carte gourmande de Marine Raiffé. C'est en rencontrant les paysans du Marais Poitevin où elle s'est installée que cette jeune femme de 25 ans s'est inspirée des productions locales pour monter sa production de glaces maison. Des produits "bio" et naturels qu'elle vous proposera au comptoir de sa petite caravane sous l'enseigne très glamour de la "Pin-up givrée".

C.P

Toutes voiles dehors !

Aytré Kite 17 participe à « Aytré Plage Bouge l'Eté ». Les 22 et 23 juillet, le club effectuera des démonstrations, plage de la Colonelle. Un spectacle à ne pas manquer.

Dans le cadre d'Aytré Plage Bouge l'Eté, Aytré Kite 17 réalisera des démonstrations, des animations et des tests de matériel. Le club de Gwenaël Texier contribuera donc avec plaisir à la grande fête du soleil et de la mer. Le rendez-vous est fixé les 22 et 23 juillet, au cœur du superbe panorama de la plage de La Colonelle, avec tout ce que cela comprend de fun, de couleurs, de prouesses techniques, d'épatants tableaux aériens, d'échanges et de convivialité. L'objectif commun avec la municipalité est de continuer à dynamiser cet espace dans le cadre du réaménagement de la baie d'Aytré, et de faire en sorte que chacun y trouve harmonieusement sa place. *« Il faut pérenniser ce spot considéré comme magique et reconnu dans toute la région. Nous travaillons en collaboration avec les services municipaux pour que la plage soit accessible à tous et en toute sécurité. Avec les balisages, les panneaux, les lignes d'eau et les bouées, le partage se fait en bonne intelligence. En période de fréquentation, il faut savoir qu'il peut y avoir quatre-vingts pratiquants de kite en même temps, et plus de cent-cinquante sur une journée, »* explique Gwenaël Texier, président d'Aytré Kite 17. Les animations estivales seront l'occasion d'effectuer une belle balade sur une plage pleine de vie et d'activités. *« Le kite est écologique et non bruyant, »* ajoute Gwenaël Texier.

L.B

renseignements : Aytre Kite 17 - *Tél. 06 62 81 13 46*

Le Kite prend son envol !

En 1998, lors de l'apparition du kitesurf, la Fédération Française de Voile n'avait pas voulu de ce sport, pensant sans doute qu'il s'agissait d'un effet de mode. Mais vu le nombre de pratiquants et le potentiel que représente ce sport, la FFV l'a récupéré en janvier 2017, après de longues discussions avec la Fédération Française de Vol Libre. A noter qu'ainsi, le kitesurf pourra être présent aux prochains Jeux Olympiques de la Jeunesse, qui se dérouleront en 2018, à Buenos Aires. On estime qu'il y a environ 13 000 licenciés de kitesurf en France.

L.B

« Au pied... s'il te plaît »

Un concours d'obéissance pour chiens a eu lieu fin avril au parc Jean-Macé. L'obéissance est bien différente du dressage, qui se fait sous la contrainte. Le club assure des entraînements hebdomadaires.

Un chien peut se présenter au brevet d'obéissance dès l'âge d'un an. Il doit faire partie d'un club, être affilié à la Société centrale canine, être muni de son carnet de travail et d'une licence. Le chien arrive devant le juge avec un collier non étrangleur et doit être ni menaçant ni craintif. Un concours d'obéissance a eu lieu au parc Jean-Macé fin avril. 4 étapes peuvent être franchies : le Brevet, mais aussi les niveaux 1, 2 et 3. Les exercices sont la sociabilité, la marche au pied, l'absence du maître, la suite en laisse, le rapport d'objet, les positions assise et couchée ou l'impression générale... Celle-ci est notée en fonction du plaisir que prend le chien à effectuer ses exercices, de sa rapidité d'exécution et la précision. *« Il s'agit d'éducation positive, à la récompense, à la caresse. Il n'y a pas de contrainte. En cela, c'est différent du dressage, »* explique Claude Fourré, président du Club cynophile aunisien 17, dont les entraînements ont lieu le samedi matin, au lac des Galiotes.

L.B

renseignements : Club cynophile aunisien - *Tél. 06 20 73 13 61*

Vanessa Martin, toujours au sommet de la force !

Une nouvelle fois championne de France de force athlétique, Vanessa Martin est aussi Manager des équipes de France masculine et féminine. Elle est qualifiée pour les Jeux mondiaux, qui se dérouleront au mois de juillet en Pologne.

Le Club d'haltérophilie et de culturisme aytrésien (CHCA) assure toujours aussi remarquablement la promotion de son sport et de sa ville. Le printemps a d'ailleurs vu refleurir les titres nationaux lors des championnats de France de force athlétique, qui se sont déroulés à Saint-Jean de Maurienne. Habituée des honneurs, Vanessa Martin a décroché un nouveau titre de championne de France (elle ne les compte plus) dans la catégorie des moins de 52 kg. Vanessa a réalisé 155 kg au squat (flexion de jambes), 90 kg au développé couché et 162,5 kg au soulevé de terre. Soit un total de 407,5 kg. Malgré le titre, cette sportive expérimentée et exigeante, qui a terminé 6è des championnats du monde 2016, n'était pas très satisfaite de sa performance. A 40 ans, Vanessa Martin avait prévu de mettre un terme à sa carrière de sportive de haut niveau, mais sa qualification pour la 10è édition des Jeux mondiaux, qui vont avoir lieu au mois de juillet à Wroclaw, en Pologne, lui ont fait réviser sa décision. Vingt-huit disciplines seront représentées lors de cette compétition, organisée tous les quatre ans, qui regroupe des sports qui ne sont pas inscrits au programme des Jeux olympiques (roller artistique, squash, sumo, beach handball, billard, boules, bowling, tir à la corde...). Vanessa sera la seule Française représentant la force athlétique. Mais l'athlète aytrésienne a une autre activité. Son superbe palmarès et la reconnaissance de sa Fédération ont fait d'elle la Manager des équipes de France masculine et féminine de force athlétique. A ce poste essentiel, elle organise les stages, les sélections et encadre les compétitions internationales. Son emploi du temps est donc très chargé, car en plus de son activité professionnelle, elle est encore souvent présente au CHCA, situé sous la tribune du stade de football, où elle accompagne et encadre les sportifs locaux des sports individuels et collectifs, soucieux de leur condition physique. Vanessa est en outre chargée du suivi athlétique des POC'ettes, les joueuses de rugby qui ont désormais rejoint le Stade Rochelais.

L.B

Le beau retour de Cyrille Vaillant

Lors des championnats de France 2017, Cyrille Vaillant a aussi décroché un titre de champion de France, dans la catégorie moins de 93 kg. A 43 ans, et après une dizaine d'années sans compétition de haut niveau, il a vite réalisé d'excellentes performances (275 kg au squat, 207,5 kg au développé couché, 275 kg au soulevé de terre). Cyrille Vaillant est également kiné de l'équipe de France de force athlétique. Il s'est qualifié pour les championnats d'Europe Master.

Enzo Pinaud, l'espoir aytrésien

Le CHCA, c'est aussi le blé qui lève. Ainsi, Enzo Pinaud, un Aytrésien de 15 ans, au club depuis deux ans, semble avoir de très belles dispositions en force athlétique. « Il est sérieux, travaille bien et il est déjà techniquement au top. Sans un petit problème de santé, il aurait décrocher un podium lors des championnats de France. Enzo est à l'écoute des conseils, c'est un espoir de notre club », apprécie Vanessa Martin.

Manu Weiss : dans les pas de Django

Guitare à la main, Manu Weiss fait partie de ces talents locaux qui rassemblent et distillent leur musique avec passion et générosité. Rencontre :

C'est avant tout un doux sourire et une voix posée qui animent le visage de ce guitariste et chanteur autodidacte qui aime à citer le grand Django Reinhardt dont s'inspire son répertoire ensoleillé : *« Je suis né dedans… quand j'étais petit mon père m'emmenait à la Chope des puces, porte de Cligancourt écouter des concerts de jazz gitan et cela ne m'a jamais quitté. J'ai appris à chanter et à jouer de la guitare tout seul, à l'oreille… »* Depuis sur sa route, de jolies rencontres : Patrick Saussois, Didier Lockwood, Tchavolo Schmitt, grands noms du Jazz avec lesquels il a joué. A 55 ans, Manu Weiss et son quartet éponyme sillonnent les routes de La Rochelle et sa région pour animer des mariages, des anniversaires et autres soirées privées. Des reprises mais aussi des compos à la mode manouche pour réchauffer et faire danser les cœurs de 7 à 77 ans. Les Aytrésiens ont aussi pu découvrir cette formation lors d'un concert à la Maison Georges Brassens et à la fête des associations l'an passé et aussi lors d'un concert gratuit donné dans le cadre de la réfection du clocher de l'église. Un ange est alors passé par là puisque c'est à cette occasion que Manu a rencontré sa muse avec laquelle il compose aujourd'hui de jolis textes en vue il l'espère, d'un prochain CD. *« Moi j'veux d'l'amour »*, *« Le blues du musicien »*… Il fait alors bon se laisser happer et transporter par ces chansons inspirées de son vécu et de la vie comme elle vient.

Une histoire d'amitié

Ce sont de jeunes musiciens avec qui on jouait de temps à autre, qui l'ont poussé à monter cette formation, il y a maintenant trois ans. Un joyeux quartet composé de Cédric Beaupin à la contrebasse, de Mathias Guerry au violon, d'André Chesnel à la guitare et de Manu Weiss également à la guitare et au chant. *« Nous sommes tous amateurs sauf Mathias qui est un musicien professionnel, on prend du plaisir et on s'adapte au public en fonction de ses envies. On peut faire aussi bien du Nino Ferrer, que du Stevie Wonder ou encore du Michael Jackson façon manouche, c'est une question de rythme mais surtout de passion… En faisant de la musique on ne rajeunit pas mais on vieillit moins vite »*, confie avec enthousiasme Manu Weiss qui propose aussi des prestations aux entreprises. Cocktails, team building pour optimiser la cohésion de groupe et autres concerts privés font ainsi partie de la palette musicale et singulière du quartet. *« J'aimerais un jour, donner des cours à des jeunes, à des enfants. L'idée étant aussi d'être dans la transmission de cette musique vivante et qui évolue au fil des décennies… »* précise Manu Weiss. Car offrir du bonheur et de la joie de vivre le temps d'une parenthèse musicale, c'est aussi le leitmotiv de ces fervents aficionados du jazz manouche.

C.P

Pour plus de renseignements : ***www.manu-weiss.com***

juillet
août

Aytré plage

bouge l'été

programme aytre.fr

Création : Service Communication de la Ville d'Aytré - Avril 2017

NOSTALGIE
LA ROCHELLE 98.7

ville.aytre
@villeaytre
aytre.fr

Aytré

agenda
Juin/ Juillet 2017

Le groupe "Son del Salone" - Samedi 1er juillet -18h

Jeudi 1er juin

20h30

Les Dixies Folies
17ème festival de jazz traditionnel
Concert du groupe Oracasse
Maison Georges Brassens, rue du 8 Mai 1945
Gratuit, dans la limite des places disponibles
Renseignements : www.dixie-folies.com

Dimanche 4 juin

de 10h à 17h30

Tournoi par équipes poussins et benjamins
Gymnase du Complexe sportif, rue de la Corvette
Judo Club Aytré
Mail : judoclubaytre.bureau@gmail.com

Dimanche 4 juin

vendu
8h à 19h

25ème foire à la brocante
Parc Jean Macé, 12 rue de la Gare
Bulletin d'inscription téléchargeable sur le site esa-aytre.footeo.com
Entente Sportive Aunisienne (football)
Mail : esa-aytre@sfr.fr - Tél. 05 46 45 23 90 - 06 03 07 01 97

Mardi 6 juin

16h30 à 19h30

Don du sang
Salle Jules Ferry, avenue Edmond Grasset
Association des Donneurs de Sang Bénévoles
Tél. 06 20 40 52 88

Vendredi 9 juin

9h30 à 14h30

Fête sportive des écoles élémentaires
Complexe sportif, rue de la Corvette
Service Sport
Tél. 05 46 30 19 91

Samedi 10 juin

14h30

Café-livres, moment convivial de partage autour des livres, sur le thème "**la mer comme décor**"
Médiathèque Elsa Triolet
12 rue de la Gare (parc Jean Macé)
Tél. 05 46 45 40 67

Samedi 10 et dimanche 11 juin

9h à 20h

Tournoi de jeunes
Samedi 10 juin 2017 :
catégories U9 - U11 et U13 (filles & garçons)
Dimanche 11 juin 2017 :
catégories U15 & U17 (filles & garçons)
Complexe sportif, rue de la Corvette
En cas de pluie, repli salle Jules Ferry
Association Basket Ball Aytré
Mail : abbabasket17@gmail.com

Dimanche 11 juin

9h à 18h

Tournois de l'école de football
Complexe sportif, rue de la Corvette
Entente Sportive Aunisienne
Mail : esa-aytre@sfr.fr - Tél. 06 78 67 88 22

Dimanche 11 juin

8h à 18h

1er tour des Élections législatives
Service Élections
Tél. 05 46 30 19 19

Samedi 17 et dimanche 18 juin

Samedi de 10h à 20h
Dimanche de 10h à 18h

Messidor, la fête citoyenne
Parc Jean Macé, 12 rue de la Gare
Des animations tout public, des exposants et des associations sur le thème de la transition citoyenne.
Programme complet dans le magazine ou sur www.aytre.fr
Service culturel de la Ville d'Aytré
Tél. 05 46 30 19 42

Samedi 17 juin

14h30 à 17h

Réunion mensuelle
Salle Reggiani, Maison des associations, rue Guynemer
Amicale Philatélique Aytrésienne
Tél. 05 46 44 81 12. Mail : williams.a@wanadoo.fr

Samedi 17 juin

9h à 20h

Tournoi de seniors
Complexe sportif, rue de la Corvette
En cas de pluie, repli salle Jules Ferry
Association Basket Ball Aytré
Mail : abbabasket17@gmail.com

Dimanche 18 juin

8h à 18h

2ème tour des Élections législatives
Service Élections
Tél. 05 46 30 19 19

Mardi 20 juin

19h

Concert du Conservatoire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Walk of the silent zombies

L'Orchestre à cordes 1er cycle mélange musique et lecture et vous propose de partager l'aventure de Lucas, le gentil zombie qui a peur des humains, conte musical écrit sur mesure par Olivier Ginestet.

Maison Georges Brassens, rue du 8 Mai 1945

Gratuit, dans la limite des places disponibles

Tél. 05 46 41 07 37

Mercredi 21 juin

10h30

Les bébés lisent aussi sur le thème **"p'tits marins"**

Médiathèque Elsa Triolet
12 rue de la Gare (parc Jean Macé)

Tél. 05 46 45 40 67

Jeudi 22 juin

19h30

Conseil Municipal

Salle du Conseil, Mairie (place des Charmilles)

Secrétariat de Monsieur le Maire

Tél. 05 46 30 19 01

Vendredi 23 juin

17h

Fête de la musique

Place des Charmilles

Restauration et buvette sur place

Centre de loisirs SLEP

Tél. 05 46 45 11 16

En partenariat avec l'Association de Quartier du Centre Ville d'Aytré

Samedi 24 juin

8h à 19h

Sortie annuelle découverte

Saint-Cyr en Talmondais, Talmont Saint Hilaire, Saint Vincent sur Jard et Saint Hilaire la Forêt.

Rendez-vous rond point parking du stade, rue de la Corvette

Sur inscription

Tarif incluant le transport et les visites ; repas non compris (possibilité d'acheter sur place)

Association de quartier Le Fief des Galères

Tél. 06 04 09 02 56

Mail : quartierfiefdesgaleres@yahoo.fr

Samedi 24 juin

21h

Spectacle de danse de l'école municipale d'Aytré

Espace Congrès, Quai Louis Prunier à La Rochelle

Vente de billets en mairie : mercredi 21 juin de 10h à 12h30 et de 14h à 19h et le jeudi 22 juin de 17h à 19h

Service culturel de la Ville d'Aytré

Tél. 05 46 30 19 41

Samedi 24 juin

14h

3ème kermesse urbaine du futur écoquartier de Bongraine sur le thème cette année, des déplacements

Stands ludiques et pédagogiques…

Jardin du projet, 30-32 avenue Roger Salengro, face à l'école de la Courbe.

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Tél. 05 46 30 36 45

Samedi 24 juin

14h à 18h

3ème exposition sauvage (peinture, musique, théâtre, photo, dessin…).

Parc Lebon, rue Barbedette.

Foyer d'accueil médicalisé. APF Pierre Garnier.

Tél. 05 46 52 53 50

Vendredi 30 juin

16h30

Fête de l'éco-école bilingue sur le thème **"la musique et ses langages"**

Stands de jeux, spectacles, restauration sur place (sur réservation)…

Cour de l'école, avenue Roger Salengro

École primaire de La Courbe Tél. 05 46 44 22 39

ou Association de Parents d'Élèves 06 10 41 10 55

Vendredi 30 juin

19h

Barbecue

Lac des Galiotes

Association de quartier "Le Fief des Galères"

Sur inscription

Tél. 06 04 09 02 56

Mail : quartierfiefdesgaleres@yahoo.fr

Vendredi 30 juin

19h

"Lecture au jardin" et repas partagé

Pensez à apporter tables et chaises !

Square du 11 novembre 1918 (en cas de mauvais temps, repli sous le préau de l'école de La Courbe)

Association de quartier Avenir et Bien Etre Aytré Nord

Tél. 06 64 91 39 43

Mail : aytrenord@laposte.net

Samedi 1er juillet

11h à 20h

Fête de la mer : paddle, planche à voile, présentation de matériel

Parc de Godechaud, route de la Plage

Service Sport

Tél. 05 46 30 19 91

En partenariat avec les associations locales

Samedi 1er juillet

La fievra dinga

de 14h à 14h30 **initiation Salsa**

de 15h à 15h30 **Zumba**

de 16h à 16h30 **Kizomba**

de 17h à 17h45 **démonstration de salsa, chacha, bachata, rueda de Casino, West coast swing....**

18h **Concert du groupe**
Son Del Salon - Combo franco-cubain
(révélation du Festival Tempo Latino 2016)

Gratuit
Parc de Godechaud, route de la Plage
Service culturel - Tél. 05 46 30 19 42

à 19h

Concerts, dans le cadre d'Aytré Plage Bouge l'été
Parc de Godechaud, route de la Plage

Vendredi 7 juillet

19h **Calhan trio** (pop acoustique)

Vendredi 21 juillet

19h **Wanted's** (rock soul)

Vendredi 28 juillet

19h **My Secretary** (pop) + **AAA DJ Set Club + Nuit des étoiles**

Vendredi 4 août

19h **Le Cheval Rouge (chants tziganes)**

Vendredi 11 août

19h **Blue Fantaisie (reprise acoustique d'un répertoire rock et blues)**

Vendredi 18 août

19h **The light** (rock)

Vendredi 25 août

19h **Ruby Cube** (pop) + **AAA DJ Set Club**

Service culturel
Tél. 05 46 30 19 42

Lundi 3 juillet au mercredi 30 août

Nombreuses animations sportives, dans le cadre d'Aytré Plage Bouge l'été

Séances de bien-être et de remise en forme, activités sportives, tournois de sport collectif...

Téléchargez le programme complet sur www.aytre.fr ou renseignez-vous au Point Info
Parc de Godechaud, route de la Plage
Service Sport
Tél. 05 46 30 19 92

Jeudi 13 juillet

19h **Moules marinières**

22h15 **Distribution des flambeaux puis départ vers la plage**

Maison de quartier Les Embruns, 24 rue Jean Bart
Inscription préalable nécessaire pour le repas
Association de quartier Grand Large
Tél. 05 46 44 44 29. Mail : fran-bern@orange.fr

Jeudi 13 juillet

22h **Concert "The 12 O'Clock"**

23h **Feu d'artifice et suite du concert**

Parc de Godechaud, route de la Plage
Service culturel
Tél. 05 46 30 19 42

Samedi 15 juillet

Messidor Garden Party.

17h **Jeux en bois, de palets et de molkky, apéro-concert, barbecue et projection du film "Demain"**

Programme complet dans le magazine ou sur www.aytre.fr
Gratuit
Parc Jean Macé, 12 rue de la Gare / Rue de Courteras
Service culturel
Tél. 05 46 30 19 42

Du dimanche 16 au vendredi 28 juillet

Stage
Dojo Petite Couture, boulevard Georges Clémenceau
Aïkido Club Aytrésien
Tél. 06 81 28 77 62

Samedi 22 et dimanche 23 juillet

Manifestation "Kite and ride"

Animations et démonstrations, expositions de matériels
La Colonelle, route de la Plage
Aytré Kite 17
Tél. 06 62 81 13 46 ou 06 72 78 22 79
Mail : aytrekite17@gmail.com

Expression des conseillers municipaux d'opposition

Conseillers Municipaux Envies d'Aytré

Un mot sur les présidentielles :
Peu importe qui aura plus précisément la charge de mettre en œuvre les directives présidentielles, notre souhait est que prévalent les mesures et décisions de bon sens qui contribueront à améliorer la vie de nos populations et un meilleur vivre ensemble.

Le bruit suite :
Lors du dernier conseil communautaire, une délibération concernant la mise à jour de la cartographie stratégique du bruit sur l'agglomération était à l'ordre du jour. Cette cartographie a été mise à jour par le service environnement en 2016 et doit être effectuée tous les 5 ans. Elle a pour vocation :

***D'informer** la population sur les niveaux de bruit auxquels les personnes peuvent être exposées.*
***De servir de diagnostic** à l'élaboration du **PPBE** (Plan de Prevention du BRUIT dans l'Environnement) qui sera réalisé en 2018.*
Les résultats de cette étude sont consultables sur le site internet de l'agglomération et doivent faire l'objet d'une diffusion dans chaque commune. Arès étude de ces résultats, j'ai souligné qu'ils n'étaient pas le réel reflet des nuisances que subissent les habitants des quartiers Est et Nord-est.

La mesure retenue en décibels l'est sur deux périodes, de nuit entre 22H00 et 06H00 et sur 24H00.

La moyenne retenue est de 50 décibels, ne sont donc pas pris en compte plus précisément les créneaux horaires d'intense circulation qui, selon les saisons et notamment par vents d'Est sont amplifiés et rendent ce phénomène insupportable.

Un autre effet pour les habitants qui voient de plus chuté la valeur de leur patrimoine de 15 à 25% selon leur situation géographique et peut ainsi constituer un frein lors de transaction.

*Doit-on parler de **préjudice**... !?*
Je rappelle que toutes les communes sauf la nôtre a pris en compte ce phénomène en d'autres temps et qu'elles ont pris les mesures matérielles qui s'imposaient, nous attendons donc de nos élus, accompagnés des services de la CDA et du Département qu'ils manifestent l'envie de s'attaquer à ce dossier et qu'il ne faille pas attendre cinq années supplémentaires dans de telles conditions.

*Il est ici question d'un **confort normal** et **d'équité de traitement** que nos habitants ont justement le droit de réclamer.*
En complément de l'aspect technique, une consultation publique serait souhaitable et démontrerait une réelle volonté d'avancer vraiment sur ce dossier afin que le prochain PPBE prenne en compte l'attente légitime de nos populations.

Michel ROBIN
Marie-Christine MILLAUD
François DRAGEON
Annie GEHAUT

Les conseillers municipaux d'opposition Energies et Actions pour Aytré

Conseil Municipal « Exceptionnel, le 11 mai 2017 ! »

***C'est tout-à-fait çà avec une bonne nouvelle :** l'élection de notre nouveau Président de la République, MAIS hélas suivie, juste après, par l'annonce de « nouvelles mesures communales pour Aytré » …*

***Tout d'abord,** on nous dit que l'opération de l'Ecoquartier de Bongraine ne va pas coûter 1 € à la commune ! Un euro ? Mais qui peut le croire et pour quelles raisons ?*

***Ensuite, on nous demande l'autorisation d'utiliser une partie du produit des amendes de la commune pour financer un parking sur le reste du terrain de l'ancienne gare d'Aytré,** Ce bout de terrain aurait dû être vendu au promoteur pour l'ensemble de son programme y compris les parkings. On peut juste penser qu'il s'agissait d'un accord entre la Commune et le Promoteur pour minorer l'opération de ce dernier du montant de 50 000 € sachant qu'Aytré prendrait en charge ensuite la réalisation des parkings en ponctionnant le produit des amendes infligées aux automobilistes. Le promoteur pouvait donc indiquer que des places de parking existeraient à proximité de son opération immobilière sans avoir à en payer les frais. Concernant Aytré, une bonne question : n'y a-t-il pas d'autres endroits pour faire des parkings utiles à tout le monde et surtout plus proches du Centre ville et des commerçants ?*

Et enfin, une nouvelle convention d'obligation nous tombe dessus : création de 20 % de logements en accession « financièrement abordables » dans les nouveaux programmes immobiliers dont les valeurs d'achats seraient de 20 % inférieures aux prix du marché.

A votre avis, qui va payer la différence de prix ? Sinon les 80 % d'acquéreurs des autres logements dont la revente ne pourra pas être réalisée avant la fin d'une période de 7 ans… Sauf a payer 4000 € d'amende si une plus value est réalisée…

Et que fait-on lorsque les situations familiales évoluent ? Lors de divorces par exemple ?

Les conséquences seront lourdes : nous serons confrontés à une pénurie de logements sur Aytré car, du fait de ces obligations, nous aurons moins de projets de la part de promoteurs qui les réaliseront sur des communes plus attrayantes. Il en découlera une envolée des prix sur Aytré. C'est donc l'inverse de l'effet recherché ...

***MAIS, POINT POSITIF :** si les prix augmentent la commune touchera plus de taxe communale sur les frais de notaire sur les transactions des Aytrésiens. Le risque est que ces derniers vendent leurs biens du fait des impôts qui ne cessent d'augmenter dans notre ville « si bien entretenue par ailleurs ! ».*

Tony LOISEL,
Sophie DESPRES
et Gérard-François BOURNET

Ay' très pratique

Mairie

Place des Charmilles - BP 30102 - 17 442 AYTRÉ Cedex
05 46 30 19 19 - Fax : 05 46 3019 00
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
information@aytre.fr
www.aytre.fr
www.facebook.com/ville.aytre
www.twitter.com/villeaytre

Astreinte
06 22 35 10 74
En dehors des heures d'ouverture, en cas d'urgence la nuit et le week end

CCAS
4, rue de la Résistance
05 46 55 41 41
Fax : 05 46 55 41 40

Alertes sur téléphones : afin de protéger ses administrés, la Ville propose un service d'alertes sur téléphones. Inscrivez-vous gratuitement sur www.aytre.fr !

Permanences diverses

Permanence OUVERTE

Conciliateur de justice
Point Emploi - rue Jean Bart (à côté de la maison des Embruns - P. Loti)
2ème et 4ème mercredi de chaque mois de **9h à 12h** (sur RDV)
06 37 24 88 58

Assistantes sociales
Maison de quartier "Les embruns" - 24, rue Jean Bart
sur rendez-vous uniquement au 05 17 83 45 80

IN.DE.CO.SA - C.G.T. 17
L'association de défense des Consommateurs et des Locataires de la C.G.T.
Maison de quartier "Les embruns" - Vendredi de **14h** à **17h**
06 77 82 67 01 (sans RDV)

Point Emploi
Maison de quartier "Les embruns" - 24, rue Jean Bart
Du lundi au vendredi de **9h à 12h30** et de **14h à 17h**
Mercredi après-midi (sur RDV) - **05 46 44 05 23**

Centre d'information des Droits des Femmes et des Familles
Maison de quartier "Les embruns" - 24, rue Jean Bart
Les 1er mardis de chaque mois de **9h à 12h**
05 46 41 18 86 (sur RDV)

Service Déchets de la CDA de La Rochelle
0 800 535 844

Mission Locale
Point Emploi - 24, rue Jean Bart - **05 46 27 65 20 (sur RDV)**

PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)
24, rue Jean Bart - **05 46 44 05 23 (sur RDV)**

Urgences

SOS

SAMU	15
Urgences médicales	05 46 27 55 20
Hôpital Saint Louis	05 46 45 50 50
Pompiers	18
Police	17
Police municipale	05 46 30 19 17
Permanences au poste les matins de 9h à 11h	
Police nationale	05 46 51 36 36
Commissariat central Place Verdun 17 000 La Rochelle	
Hôpital Psychiatrique	05 46 45 60 60
Planning Familial	05 46 27 11 59
Etablissement Français du sang	05 46 28 92 92
Enfants disparus	116 000
SOS Amitié	05 46 45 23 23
Centre Anti-poisons (Bordeaux)	05 56 96 40 80
Dépannage EDF	09 72 67 50 17 (appel non surtaxé)
Dépannage GDF	0 810 433 017
Centre Régional d'Information et de Coordination Routière (CRICR)	0 826 022 022
SNSM (sauvetage en mer)	05 46 45 41 87
Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale (ALPMS)	Le jour 06 70 80 88 91 La nuit 05 46 41 32 32